

# Prix nationaux en design urbain 2018

## Formulaire d'autorisation de publication

Les propriétaires et les détenteurs de droits d'auteurs du texte et des dessins, photographies, plans, documents graphiques, livres et brochures soumis au programme de Prix en design urbain de l'IRAC autorisent par la présente l'Institut royal d'architecture du Canada à utiliser et à reproduire ces documents aux fins suivantes :

- publications ou utilisation à des fins professionnelles/éducatives par l'IRAC dans tous les médias;
- publicité dans les publications de l'IRAC pour une période de deux ans à compter de la date du communiqué de presse annonçant les lauréats des Prix nationaux de design urbain de 2018, y compris tout communiqué (ne comprenant pas de publicité ni ne servant à quelque autre usage commercial) annonçant les prix, et tout document servant à sensibiliser le grand public au design urbain.

L'IRAC conservera les illustrations et tous les documents soumis deviendront la propriété de l'IRAC.

L'avis de droit d'auteur et les mentions de source doivent apparaître sur le formulaire d'identification du participant pour tous les documents soumis. L'IRAC les indiquera sur tous les dessins, photographies, documents graphiques, brochures, plans et livres qu'il publiera, de même que dans tous les documents distribués à d'autres médias ou conservés dans ses archives. Toutefois, l'IRAC ne sera pas responsable du défaut d'autres personnes ou d'autres médias de publier ces informations dans leurs propres publications.

L'IRAC ne versera aucun droit d'auteur ni quelque autre montant pour utiliser ces documents.

J'affirme que je suis le seul propriétaire des documents indiqués dans le présent formulaire d'autorisation de publication; que ces documents sont originaux; qu'à titre de détenteur du droit d'auteur, j'ai donné à l'IRAC la permission d'utiliser ces documents aux fins énoncées dans la présente autorisation; et que ni ces documents, ni l'autorisation donnée par les présentes n'enfreignent le droit d'auteur, le droit moral, le droit conféré par une marque ou les droits de propriété intellectuelle connexes d'autrui.

---

Signature (détenteur du droit d'auteur du texte, dessin, photographie, diapositive, plan, document graphique, livre, brochure, acétate)

---

Nom en caractères d'imprimerie/date